



UTM
2400

RENDEMENT
TN/AC
20,17

LAIT/TONNE
2990

BŒUF/ACRE

COOPÉRATEUR	Norman Martin	TYPE DE SOL	Clay Loam	POPULATION	37 000
LIEU	Matheson, ON	DRAINAGE	Unknown	RÉCOLTE PRÉCÉDENTE	Other
DOSSIER	147490	IRRIGATION	No	DATE DE SEMIS	05/13/2025
TYPE DE PARCELLE	Strip	LARGEUR DU RANG	30,00	DATE DE LA RÉCOLTE	10/03/2025
DIRECTEUR RÉGIONAL		DÉTAILLANT	VITUCCI FARMS		

MARQUE	VARIÉTÉ	POP. À	%	%	%	%	%	%	%	IVMSTD	>	NET	TONNES TONNES		LAIT		
		LA	MATIÈRE	PROTÉINE	FDA	FDN	AMIDON	LIGNINE	UNT				FDND	48		ÉN.	PAR
		RÉCOLTE	SÈCHE									LACT.	65 %	ACRE	ACRE	LAIT/TONNE	ACRE
													RÉEL			(LB/ACRE)	
MAIZEX	MZ2266DBR		27,1	9,7	28,2	48,7	23,5	3,4	81	61		17,038	22,01	2819	16811		
MAIZEX	MS8022R		30,1	8,4	30	52	23	4	81	64		18,549	21,57	2870	18632,3		
MAIZEX	MZ1544DBR		28,6	8,3	33,3	60,1	16,2	4	74	58		16,087	19,69	2499	14070,2		
MAIZEX	E49K32R		27,2	9,1	30	54	20,5	3,6	79	62		16,28	20,95	2791	15902,8		
CROPLAN	CPI440VT2PRIB		27	8,5	28,1	48,3	24,3	3,6	82	64		15,665	20,31	2840	15571,2		
MAIZEX	MZ1688DBR		30,2	9,5	27,4	51,7	22,7	3,7	80	61		17,339	20,1	2810	17053,3		
PRIDE	A4939G2 RIB		28,4	8,2	32,4	56,6	18,2	4,1	79	62		16,643	20,51	2781	16199,8		
PRIDE	AS1028G2 EDF RIB		24	9,6	32,1	55,9	16,9	3,8	78	61		13,833	20,17	2722	13178,5		
MAIZEX	MS7711R		31,5	7,4	29,8	52,8	22,5	3,9	79	60		18,029	20,03	2781	17548,2		

PRIDE	A4705HMRR	29,6	7,4	36,8	61,1	13	4,3	72	54	12,044	14,24	2407	10146,2		
PRIDE	AS1018G2 EDF RIB	29,6	7,9	29,6	53,5	22,5	4,1	76	55	16,603	19,63	2663	15474,6		
PRIDE	AS1017RR EDF	28,1	8,3	28,1	50,6	24,5	3,7	81	62	15,845	19,74	2899	16077		
DEKALB	DKC081-18RIB	27,4	8,5	35,9	63,5	12,5	4,2	72	56	16,521	21,1	2391	13825,4		
DEKALB	DKC28-25RIB	28,8	9,3	29,5	54,5	20,3	3,9	79	61	15,55	18,9	2729	14852,2		
PRIDE	A4494G2 RIB	33,1	8	26,2	48,5	27,9	3,5	80	58	15,518	16,41	2755	14963,4		
PRIDE	AS1027RR EDF	29,4	8,8	26,7	48,2	26,2	3,7	82	63	16,945	20,17	2990	17733,1		
PIONEER	P72068AM	32,7	8,9	28,2	51,8	23,1	4	78	57	13,704	14,67	2736	13123		
PRIDE	A4646G2 RIB	26,3	8,5	26,4	49,2	25	3,6	80	60	15,625	20,79	2866	15673		
PIONEER	P76843PCE	31,6	8,3	29,7	53,6	22	3,9	77	57	15,209	16,85	2644	14074,8		
DLF	DLF2320RR	27,7	9	30,9	53,5	19,6	3,9	77	57	13,896	17,56	2624	12762,4		
DLF	DLF1999VT2PRIB	37,6	8,3	27,9	50,1	25	3,6	80	59	17,794	16,56	2753	17145,9		
MOYENNES DE LA PARCELLE		29,3	8,6	29,9	53,2	21,4	3,8	0	78,4	59,6	0	15,9	19,1	2731,9	15277,1

Toutes les commandes et les ventes sont assujetties aux conditions générales de vente de Semences PRIDE, lesquelles comprennent, entre autres, la limitation de garantie et de recours, ainsi que les restrictions concernant la zone agronomique et l'année de semis. De temps à autre, les conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, sans préavis. PRIDE® et son logo, P® et son logo, Advantage AcreMD, et Pride Advantage AcreMD et son logo sont des marques déposées de Ag Reliant Genetics Inc. Les caractéristiques des produits sont déterminées par PRIDEMD. Elles sont basées sur des comparaisons à d'autres produits PRIDE (et non à des produits de la concurrence) lors d'essais menés au champ par Semences PRIDE. Les résultats individuels peuvent varier. La performance peut varier d'un site à un autre, et d'une année à l'autre. Ce résultat peut ne pas être un indicateur des résultats que vous pouvez obtenir puisque les conditions locales de croissance, le sol et les conditions climatiques peuvent varier. Les producteurs devraient, dans la mesure du possible, évaluer les données obtenues à plusieurs endroits et sur plusieurs années.

TOUJOURS LIRE ET RESPECTER LES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un produit pesticide sans respecter les directives de l'étiquette constitue une violation de la loi fédérale. TOUTES LES FORMULATIONS de dicamba ou de glyphosate NE SONT PAS approuvées pour utilisation sur la culture avec les produits de soya Roundup Ready[®] Xtend[®]. N'UTILISER QUE DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT ÉTIQUETÉS ET APPROUVÉS POUR DE TELLES UTILISATIONS. Contactez l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour toutes les questions concernant le statut d'homologation des produits herbicides dicamba, pour utilisation sur les soya Roundup Ready[®] Xtend[®] ou sur les produits avec la technologie XtendFlex[®]. La technologie Roundup Ready[®] Xtend[®] contient des gènes qui lui confèrent une tolérance au glyphosate. Les soya Roundup Ready[®] Xtend[®] contiennent des gènes qui leur confèrent la tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au glyphosate. Le dicamba tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au dicamba. Communiquez avec votre détaillant Bayer, consultez le Guide Bayer d'utilisation de la technologie, appelez le service d'assistance technique au 1-888-283-6847 pour connaître les programmes recommandés de suppression des mauvaises herbes sous le système de culture Roundup Ready[®] Xtend. RIB Complete[®], Roundup Ready[®] Xtend[®], Roundup Ready[®] Yield[®], Roundup Ready[®], SmartStax[®], VT Double PRO[®] et XtendFlex[®] sont des marques déposées du groupe Bayer. Utilisés sous autorisation. LibertyLink[®] et le dessin de la goutte d'eau sont des marques de commerce de BASF. Utilisés sous autorisation. Herculex[®] est un produit de Dow AgroSciences LLC. Utilisé sous autorisation. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada. Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship (ETS). Les produits Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ETS et à la politique de Bayer concernant la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ces produits a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer, auprès de leurs manutentionnaires de grains, la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship[®] est une marque déposée d'Excellence Through Stewardship.

